

## NEGOCIATIONS SENIORS : UN NOUVEL ACCORD POSSIBLE ?



La CFTC Emploi demande la mise en place d'un nouvel accord séniors. Mais la direction prévient : Pas d'impact budgétaire, ni sur la capacité de production de Pôle emploi.

- ⇒ De fait, le temps partiel à 80% payé à 95% n'est plus envisageable et des mesures de jours supplémentaires de congés sont à exclure.

**Malgré ce cadre très contraint, la CFTC Emploi a fait des propositions :**

### 1. Possibilité de bénéficier de jours supplémentaires de télétravail

### 2. Temps partiel de plein droit à partir de 55 ans

- ⇒ La direction est prête à y réfléchir mais alerte sur les postes contraints qui reposeraient sur un petit nombre d'agents.  
Pour la CFTC Emploi cet argument n'est pas recevable car la répartition des activités contraintes sur les plannings repose encore trop souvent sur les mêmes agents quel que soit leur nombre, par copie des plannings d'un mois sur l'autre

### 3. Possibilité de faire ses 37h30 sur 4,5 jours pour les plus de 55 ans

- ⇒ la direction n'y était pas opposée, mais une autre organisation syndicale a mis son veto en arguant qu'il ne fallait pas inciter les séniors à faire des journées de plus de 8 heures pour ne pas les fatiguer ! Les concernés apprécieront qu'on décide pour eux !  
⇒ Une autre proposition a été faite pour les plus de 60 ans via une mesure similaire permettant de travailler sur 4 jours grâce à l'heure quotidienne de sortie anticipée, et sera travaillée lors de la prochaine séance de négociation.

**Voici les pistes de réflexion retenues pour la prochaine séance le 11 juillet :**

- ✓ *Étude sur la proposition de l'aménagement du temps de travail*
- ✓ *Comment faire bénéficier les agents publics de la réduction d'une heure pour les plus de 60 ans*
- ✓ *Comment transformer l'indemnité de départ à la retraite en crédit temps pour partir plus tôt*
- ✓ *Réflexion sur le télétravail*

La CFTC Emploi défendra toute mesure permettant de faciliter le maintien et le bien-être dans l'emploi surtout en raison de l'allongement des carrières.

*Nous déplorons qu'en nous obligeant à faire des propositions à budget constant (0€ pour être clair), la direction incite à faire peser les éventuels avantages de cet accord sénior sur les autres agents en termes de planning et nous souhaitons donc associer à la réflexion la ligne managériale sur l'accord senior, notamment sur la gestion des plannings avec des outils plus performants.*

*Nous avons été élus par vous.*

*Nous continuerons de faire de Pôle emploi notre priorité.*

